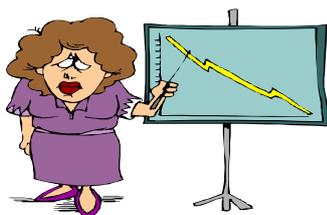


Postes aux concours Recrutements 2007

Le SNCL-FAEN ne partage pas la satisfaction de Gilles de ROBIEN à l'annonce du maintien à l'étiage de 2006 du nombre de postes offerts aux concours de recrutement 2007 des personnels d'enseignement et d'éducation.

Alors que le rythme des départs en retraite va s'accélérer pour concerner près de 20 000 personnes dans le second degré dès 2008, **les 9 845 postes offerts aux concours externes confirment la politique de réduction du nombre de professeurs titulaires de plusieurs milliers par an.**



D'autant plus qu'en l'absence de listes complémentaires certains de ces postes ne seront pas pourvus.

Le SNCL-FAEN demande la compensation de tous les départs en retraite.

L'amélioration qualitative du système éducatif passe aussi par l'attribution des moyens nécessaires tant en personnels que financiers.

Retraite anticipée de parents de trois enfants

Recul de l'Administration

Après avoir annoncé en mai une modification du calcul de la pension des personnels pouvant bénéficier d'une retraite anticipée pour raisons familiales, les Ministères du Budget et de la Fonction Publique renoncent à cette mesure qui devait se traduire, à compter du 1^{er} janvier 2007, par une diminution de la pension des intéressé(e)s.



Ainsi, les « 2 % par annuité » continueront à être attribués aux collègues qui en remplissent les conditions :

- 15 années de service minimum,
- 3 enfants au moins,
- justifier d'une interruption de leur activité de 2 mois au moins à l'arrivée de chaque enfant,

conditions remplies avant la réforme des retraites intervenue en 2004.

La FAEN, alertée dès mai des mesures que le Ministère du Budget mettait en place, réagissait : information vers les collègues , articles dans nos publications, notes aux responsables et courrier au Ministère.

Il est vraisemblable que l'Administration ait cédé notamment face aux protestations des organisations syndicales.

La FAEN écrivait dès juin dans ce sens.

Coordonnées des sections académiques

Vous trouverez ci-après plusieurs modifications qui vous permettront d'actualiser les coordonnées que nous avons publiées en pages 17 et 18 de notre bulletin national de septembre:



Section d'Amiens : l'adresse exacte est :14, rue de Mauvais Pas - 80140 SAINT MAULVIS

Section de Besançon : nouvelle adresse postale : 31, rue du comté de Montbéliard - 25660 MONTFAUCON

Section de Rennes : modifications : Tél. 06 62 78 33 31- adresse électronique : rennes.sncl.faen@orange.fr

Brevet des collèges

A propos de la correction de l'épreuve de mathématiques du Brevet 2006 en Haute-Savoie, vous trouverez ci-après les principaux éléments du courrier reçu d'une adhérente:

«Quelle ne fut pas notre surprise (désagréable) de constater ce matin-là que nous avons 45 copies de Brevet à corriger alors que les années précédentes ce nombre oscillait entre 32 et 35.

Nous avons tous réagi auprès du Principal de l'établissement qui nous recevait.



Il comprenait notre mécontentement, il était désolé pour nous et nous a assurés qu'il «ferait remonter».

45 copies ! C'est énorme pour le temps imparti. Mais nous nous sommes attelés à la tâche, en bons petits soldats rompus à la discipline.

Nous avons terminé très tard (à 20 heures pour certains, m'a-t-on dit).

Beaucoup ont dû revenir le lendemain car ils n'avaient pas prévu cela et il y avait les enfants à aller chercher...

Du coup, tout le monde a rempli ses états de frais et comptabilisé son nombre de copies, alors que, les années précédentes, une grosse majorité «laissait tomber» et n'envoyait pas ses états de frais.

Plus tard, il a été avoué que, pour faire des économies et réduire le coût de l'examen en frais de déplacement, on a diminué le nombre de correcteurs à 900 au lieu des 1 200 habituels.

On avait calculé que cela ajouterait environ 10 copies à chacun – le compte est bon ! – mais on n'avait pas imaginé que le nombre de retours de frais de déplacement serait aussi important.

Là, le compte est nettement moins bon et les économies ... pas si sûres !».

On ne peut pas gagner à tous les coups et la LOLF a aussi ses effets boomerang.

Diplômés du Secondaire Taux de redoublement

L'édition 2006 de "Regards sur l'éducation" crédite la France de "progrès considérables" concernant le taux de titulaires d'un diplôme du Secondaire (Bac, BEP, CAP), qui atteint 80 % des 25-34 ans contre 59 % des 45-54 ans. Toutefois, le rapport note que, le système économique français (les entreprises) exigeant davantage ces diplômés que d'autres, les élèves qui en sont démunis ont beaucoup plus de chances (sic) de se retrouver au chômage que dans bon nombre de pays de l'OCDE.

Le rapport établit des classements sans toujours prendre en compte les différences cachées sous des appellations identiques.

Ainsi, dans certains pays, des activités organisées l'après-midi sont obligatoires mais considérées hors du temps scolaire. Ce qui atténue l'intérêt de noter qu'en France la scolarité prévue de 7 à 14 ans est de 7500 h pour une moyenne de 6848 h pour l'ensemble des pays étudiés.

Par ailleurs, avec 38 % des élèves de 15 ans ayant déjà redoublé au moins une fois, nous avons le taux le plus élevé. La presse a largement fait état de ces informations.

Par contre, **concernant le salaire des enseignants ayant 15 ans d'exercice, la France est 19^{ème} sur 30** (en parité de pouvoir d'achat). **Mais de ça, qui en a entendu parler ?**

Sortie du système éducatif et déclassement

20 % des jeunes sortis de formation initiale et ayant un emploi occupent un emploi déclassé. Ces jeunes sont plutôt issus de milieux modestes, et sont plutôt des jeunes femmes (30 % contre 14 % chez les jeunes hommes).

14 % des jeunes bacheliers et diplômés du supérieur sont déclassés durablement (au moins deux ans). Les trois quarts sont des femmes.

7 % des bacheliers ou diplômés du supérieur débutent par un emploi déclassé puis accèdent dans les trois ans à un emploi non déclassé.

Le reclassement est d'autant plus rapide que le jeune a acquis une expérience professionnelle au cours de ses études.

Comme toujours, la situation est plus difficile pour **les femmes** qui **passent deux fois plus de temps au chômage en début de vie active.**

Agenda

2 octobre 2006 : date limite de dépôt des candidatures pour un poste AEFE.

14 octobre 2004 : date limite pour les élections au CA.

Textes signalés

BO n° 33 du 14 septembre 2006 :

Achèvement de la généralisation du C2i niveau 2 « enseignant ». C. n°2006-147 du 5-9-2006.